



Présidence de la République

CONSEIL NATIONAL POUR
LA DEMOCRATIE ET LE DEVELOPPEMENT

République de Guinée

Travail - Justice- Solidarité

172
DECRET D/ N° / PRG/ CNDD/ SGPRG/ 2009

PORTANT NOMINATION D'UN GOUVERNEUR DE
REGION ADMINISTRATIVE

Le Président de la République
Président du Conseil National pour la Démocratie et le Développement

Vu le communiqué N°001/CNDD/2008 du 23 décembre 2008, portant prise effective du pouvoir par le Conseil National pour la Démocratie et le développement, suspension de la constitution et dissolution du Gouvernement.

Vu le Décret N° 001/ CNDD/ PRG/ SGG/ 2008 du 14 Janvier 2009 portant nomination des membres du Gouvernement.

Décrète

Article 1^{er} / Le Lieutenant-Colonel **Oumar SAMOURA**, précédemment en service à l'Etat Major Général des Armées, est nommé Gouverneur de la Région Administrative de Faranah en remplacement du Lieutenant-Colonel **Sadjo CAMARA**, appelé à d'autre fonction.

Article 2/ Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.



20 AOUT 2009

Conakry, le

2009

Capitaine Moussa Dadis CAMARA

Président de la République, Chef de l'Etat
Président du conseil National pour la Démocratie
et le Développement, Commandant en chef des Forces Armées